

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : inscrire ici le nom de l'arrondissement où s'est déroulée la réunion

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'école publique

Réunion de collège public

Numéro et titre du premier sujet traité : Question: 03 Vers quel type d'égalité, l'École doit-elle tendre ?

Redéfinition générale de la question : comment tendre vers l'égalité ?

Prise en compte de l'élève :

Pour un enfant, un des droits fondamentaux est d'avoir un enseignement à son niveau.

Donner les moyens à l'école primaire (maternelle + élémentaire) de donner le minimum d'acquis à l'entrée du collège.

Classes hétérogènes avec prise en charge des élèves en difficulté avec des groupes de soutien, par des enseignants et des professionnels qualifiés, en temps scolaire et périscolaire et extra scolaire.

Emergence de métiers dans l'école en plus des enseignants. (bibliothèque, maintenance informatique...)

Plus de bénévolat pour l'accompagnement dans les activités scolaires obligatoires.

Présence de personnels réellement spécialisés dans le RASED.

Souhait de valoriser l'enseignement manuel, professionnel, technique, technologique pour ne pas recourir à l'orientation par l'échec.

Offrir tout le long du cursus un accès à la culture, à varier les offres éducatives pour une orientation éventuelle.

Pouvoir informer efficacement les parents sur les nouveaux métiers.

Promouvoir une éducation à l'orientation la plus précoce possible et la plus performante possible.

Demande de diminution d'effectif pour permettre la prise en compte des élèves en difficulté. Le maître supplémentaire par cycle.

L'école ne peut gérer les problèmes liés à la société seule.

Numéro et titre du deuxième sujet traité : Question 16 « Quelles relations établir entre les différents membres de la communauté éducative ? »

Présence des parents de moins en moins tout au long de la scolarité. Demande générale d'instaurer plus de réunions parents-enseignants. (une fois par trimestre par exemple)

Réunion de pré-rentrée ou avec les parents, injonction (présents ou représentation si absents) Donner les bulletins trimestriels aux parents qui se présentent. (imposer les présences des parents pour leur remise) Favoriser la communication par un cahier de liaison.

Continuité de la prise en charge de l'enfant (avec les centres de loisirs et les associations péri-éducatives)

En formation initiale, être formé à la communication avec les familles si c'est un des devoirs de l'école.

Remettre les parents dans leur rôle d'éducateur avec un guide « droits et devoirs » ou « mission des parents ».

Associer les enfants à une charte des droits et devoirs (conseil de délégués) l'enfant acteur de l'école.

L'école, lieu structurant. L'autorité est reconnue si respect et justice.

Meilleure harmonisation entre les échelons hiérarchiques dans les relations avec les parents. (conseil de cycle et leurs décisions)

Donner un autre regard sur l'école à des élèves en difficulté. (dispositif classe ouverte ou classe-relais)

Numéro et titre du troisième sujet traité : Question 20 « Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Inégalité des moyens suivant les écoles (part communale, budget du département...)

Les moyens ne sont pas donnés à l'école pour assurer ses missions et son fonctionnement.

Problème de recrutement.

Accroître la formation initiale et continue de qualité.

La formation est trop éloignée de la pratique.

Se donner les moyens et la formation des nouveaux enseignements (langues et informatique)

Recourir davantage à l'échange de service ou de poste spécialisé qu'aux heures supplémentaires à l'intérieur des circonscriptions.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Néant

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Une Education qui reste Nationale de la maternelle au supérieur

2 Mettre l'accent sur la scolarité primaire (maternelle + élémentaire)

3 Développement de la formation initiale et continue commune à tous les enseignants.